

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° AS534

présenté par

Mme Garin, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

-----

**ARTICLE 17 OCTIES**

À l'alinéa 1, après le mot :

« charge »,

insérer les mots :

« , y compris psychologique, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

« L'amnésie est un gouffre ». Ces mots, ce sont ceux de Céline, professeure de danse de 46 ans, violée à 28 ans par soumission chimique.

Les conséquences de la soumission chimique sont terribles sur la santé psychique des victimes de violences sexuelles. Alors que le corps se souvient, le cerveau, lui, est assailli par la honte et la culpabilité.

A quelques semaines du Procès des violeurs de Gisèle Pélicot, honorons la demande de sa fille, Caroline Darian, qui nous demande de « faire bouger les lignes en matière d'accompagnement et de prise en charge ».

Cet amendement vise à renforcer l'accompagnement des victimes en leur garantissant une prise en charge psychologique. La détection est un premier pas que je salue, mais nous devons faire plus, pour que la honte change de camp.